

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : **UFF EPARGNE FRANCE USA**

Nom de l'initiateur du PRIIP : **Myria Asset Management**

ISIN : **990000051899**

Site internet de l'initiateur du PRIIP : **www.myria-am.com**

Appelez le **01 40 69 64 75** pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Myria Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Myria Asset Management est agréée en France sous le N° GP-14000039 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : **31/07/2023**

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Durée : Le FCPE a été créé le 26/07/1991 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs

Le FCPE a pour objectif de gestion de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée sur le marché des actions françaises et américaines.

Pour atteindre son objectif, le fonds mettra en oeuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste au travers d'une sélection de titres vifs, de parts d'OPC et ETFs et de produits dérivés listés. La stratégie de gestion consiste à construire, à travers une gestion active de l'allocation d'actifs et géographique, un portefeuille représentatif des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés financiers.

Le portefeuille sera géré de manière dynamique : il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion. Son exposition géographique pourra varier entre 40% et 60% de l'actif net entre les actions françaises et les actions américaines.

Le portefeuille du FCP sera investi entre 40% et 60% maximum en actions de sociétés françaises ou ayant leur siège social dans un état de de pays de l'Union Européenne.

Par ailleurs, le fonds pourra être investi via des parts d'OPC, ETFs (trackers) exposés aux marchés d'actions américaines entre 40% et 60% maximum.

A titre accessoire, le fonds pourra être investi en OPC monétaires jusqu'à 10% de son actif net.

L'exposition du FCPE au risque de change ne dépassera pas 60% maximum de l'actif net.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds peut intervenir sur des contrats financiers dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions et de change.

Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

Indicateur de référence

-L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis) :

- 50% CAC 40® : cet indice « actions » établi par la société Euronext, exprimé en euros et calculé sur les cours de clôture (dividendes réinvestis) est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de la cote française libellées en euros.

- 50% S&P; 500 : cet indice « actions » est composé de grandes capitalisations américaines. Il est libellé en dollars. Il est calculé quotidiennement et publié par S&P; Global.

Affectation des revenus

Capitalisation

Fréquence de valorisation

La valeur liquidative est calculée chaque mardi ou le jour ouvré précédent si le mardi est un jour férié.

L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du teneur de comptes Amundi Tenue de Comptes - 26956 Valence Cedex 9, pour une exécution hebdomadaire à la valeur liquidative calculée et datée du mardi ou le jour ouvré précédent si le mardi est un jour férié. Les instructions des salariés souscriptions/rachats, arbitrages d'un fonds à l'autre doivent être directement transmises à Amundi Tenue de Comptes. L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 23:59 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

Investisseurs de détails visés

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le FCPE présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Dépôttaire : Caceis Bank

Les documents d'information (règlement, rapport annuel, rapport semestriel, reporting mensuel) sont disponibles en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Union Financière de France Banque - UFF Contact - 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - France 0 805 805 809 (appel et service gratuits) - www.uff.net

La valeur liquidative est disponible sur le site Internet : www.amundi-tc.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire, sa valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement en raison des conditions de prix auxquelles il peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 EUR

Si vous sortez après : 1 an

Si vous sortez après : 5 ans

Scénarios		Si vous sortez après : 1 an	Si vous sortez après : 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	865.06 EUR -91.35 %	1502.67 EUR -31.55 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	6472.36 EUR -35.28 %	5918.75 EUR -9.96 %
Intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10526.45 EUR 5.26 %	10111.62 EUR 0.22 %
Favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	15370.15 EUR 53.7 %	23590.58 EUR 18.73 %

*Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2017 et octobre 2022.

**Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre août 2016 et août 2021.

***Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre juillet 2013 et juillet 2018.

Que se passe-t-il si Myria Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit. Les actifs du Fonds sont déposés chez le dépositaire, et sont séparés des actifs d'autres fonds de Myria Asset Management. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de Myria Asset Management et du dépositaire.

Document d'informations clés

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	32.0 EUR	48.49 EUR
Incidence sur le rendement par an (*)	0.32 %	0.35 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.57 % avant déduction des coûts et de 0.22 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.2 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	20.0 EUR
Coûts de transaction	0.12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12.0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	<p>Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.</p> <p>La commission liée aux résultats représente 15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence (50% CAC 40® dividendes nets réinvestis et 50% S&P; 500 (dividendes nets réinvestis)</p> <p>La commission liée aux résultats est facturée le cas échéant à la fin de l'exercice du fonds, selon les modalités décrites dans le Règlement. Les investisseurs sont informés du fait que le fonds autorise le versement d'une commission de surperformance également en cas de performance négative (par exemple, si le fonds a dépassé son indice de référence mais enregistre une performance négative dans l'ensemble).</p> <p>Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.</p>	0.0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt l'investisseur.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement avant la durée de placement recommandée ou le détenir plus longtemps.

Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation selon le cas suivant :

Si votre réclamation concerne la personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.

Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante :

Myria Asset Management: 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - FRANCE.

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce fonds, telles que le prospectus, le Règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la société de gestion ou en ligne à l'adresse www.myria-am.com.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.myria-am.com jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Conseil de surveillance : Organe de contrôle et de décision, il se réunit au moins une fois par an pour l'examen du rapport de gestion, des comptes annuels du fonds, de la gestion financière, administrative et comptable et pour l'adoption de son rapport annuel. Il est composé d'une part, de représentants des salariés, désignés par le comité d'entreprise et d'autre part, de représentants de l'entreprise désignés par la direction de l'entreprise.